

Avis aux étudiants

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des étudiants que l'accès aux services de l'administration pour **le dépôt et le retrait des documents, ainsi que pour toute demande ou réclamation**, est organisé selon les créneaux horaires suivants :

- **Mardi, mercredi et jeudi : de 14h00 à 16h00**
- **Vendredi : de 09h00 à 12h00**

Aucune demande, réclamation, dépôt ou retrait de document ne sera traité en dehors de ces créneaux horaires.

Les étudiants sont priés de respecter strictement ces horaires afin d'assurer une meilleure organisation du travail administratif et de garantir un service efficace à tous.

L'administration

